



Projet Territorial de Santé Mentale du Val-d'Oise

N°2 – Juillet 2022

EDITO

Tous ensemble !

En ce début d'été, mon mandat 2017-2022 pour représenter l'Unafam au sein du Conseil territorial de santé du Val-d'Oise (CTS95) prend fin. Comme annoncé, le renouvellement des membres du CTS 95 a eu lieu au mois de juin et une nouvelle Commission spécialisée en santé mentale va se mettre en place ainsi que sa présidence pour continuer à mener les travaux du PTSM 95.

Revenons sur le chemin parcouru ensemble et sur celui à venir :

2017-2021, années d'engagement de tous pour élaborer le premier **Projet territorial de santé mentale** du Val d'Oise,

2021-2025, années d'engagement de tous en signant avec l'ARS Ile-de-France le premier **Contrat territorial de santé mentale** ;

Au départ, si cet engagement était frileux pour certains, foi de femme, mère de famille et médecin très concernée par la santé mentale, j'affirme que le bilan de l'aventure de ce premier PTSM val d'oisien est une belle réussite grâce à votre engagement à toutes et tous sur le long terme et malgré les aléas rencontrés.

Je vous remercie de la place que vous m'avez donnée et de votre confiance pour le pilotage de cette démarche. C'est parce que nous avons travaillé tous ensemble avec respect et sans barrière que nous en sommes là aujourd'hui dans notre département.

Et maintenant ! Ecrire de nouveaux chapitres, oser des partis pris jusqu'alors évités, imaginer de nouveaux espaces d'échanges et de communication vont continuer à nourrir la dynamique et l'énergie qui vous appartient.

D'autres difficultés sont et seront là.... C'est en restant vigilants tous ensemble qu'elles pourront être surmontées.

Pour la bonne santé mentale de tous, continuez à vous tenir informé-e-s, à contribuer, à participer.

Vous trouverez dans ce n°2 de la Newsletter du PTSM 95, les prochains rendez-vous à ne pas manquer !!

La commission spécialisée en santé mentale et moi-même vous souhaitons un très bel été 2022.

Dominique Carage

Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale du CTS95, 2017-2022

Conseil Territorial
de Santé Val d'Oise

Bonne lecture !



Ouverture du Club Autogéré de Rétablissement par l'Emploi (CARE)



Le lien avec le PTSM

L'ouverture du CARE et la communication autour du dispositif est un des objectifs de la **fiche-action 14 (3.5) du PTSM**

« **Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant des dispositifs spécialisés et du droit commun.** »



Le Club Autogéré de Rétablissement par l'Emploi (CARE) est un dispositif **porté par la Mutuelle La Mayotte**. Il est le **fruit d'un travail partenarial** entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF), le CLSM Est du Val d'Oise, l'UNAFAM et le Conseil départemental du Val d'Oise, pilotes du dispositif.

Ouvert en décembre 2020, il est fait **par et pour les personnes en souffrance psychique ou psychosociale**.

Ce dispositif est un **projet innovant en insertion sociale et professionnelle**, puisqu'il permet aux personnes en situation d'exclusion et de handicap de participer à **trouver une solution qui leur est propre**.

Alliant les méthodologies développées autour du **concept de rétablissement, de la pair-aidance et de l'autogestion**, le CARE a pour objectif de devenir un **lieu soutien et ressource pour les personnes en souffrance psychique cherchant à retrouver le chemin de l'activité ou de l'emploi**.

Les objectifs visés sont de permettre aux Membres de :

- **retrouver leurs pairs**, pour parler librement dans une **ambiance de compréhension et de participation**,
- **faciliter leur (re)socialisation et leur (ré)insertion professionnelle**,
- **agir en faveur de la déstigmatisation du handicap psychique**, notamment auprès du monde entrepreneurial.

Les membres du CARE participent à la gestion du dispositif (accueil, planning des activités, rencontres partenariales ...) et **sont accompagnés individuellement dans leur projet d'insertion socio-professionnelle**. Dans ce cadre, ils ont la possibilité d'assister à différents types d'ateliers : administratif, confiance en soi, communication, bureautique, théâtre, débats, emploi, cuisine ...

Le CARE en quelques chiffre-clés :

23

personnes ont été accompagnées depuis la création du dispositif

16

personnes sont actuellement suivies

7

ont trouvé un emploi ou accédé à une formation

Pour plus d'informations :

Les membres du CARE et son équipe encadrante:

- Monsieur Khai CUNG : coordinateur
- Madame Amina OULHAFIANE : animatrice-référente de parcours

vous accueillent

- **au 11, avenue du 8 Mai 1945 à Sarcelles, 95200**
- **du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

Contact :

- dk.cung@lamayotte.fr
- **06 14 25 21 54**

- www.lamayotte.fr

- Retrouvez nous sur Facebook/LinkedIn/Twitter et Instagram



Retour sur le déploiement du dispositif Vigilans



Le lien avec le PTSM

Le déploiement de Vigilans sur le Val d'Oise est un objectif de la **fiche-action 9 (2.4) du PTSM « Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans »**

Chronique d'une naissance

La date du **1^{er} octobre 2021** est une date importante dans la prévention du suicide. Elle marque le lancement de la ligne **3114, ligne nationale de prévention du suicide**.

C'est à cette date symbolique que le projet de déploiement du dispositif de veille « Vigilans » du Val-d'Oise a été acté. En effet, il s'agit de **l'extension du dispositif Vigilans Yvelines** – qui existe depuis le 15 avril 2019 – sur le territoire du Val d'Oise. C'est notamment **grâce à cette mutualisation d'expertise** que ce projet a pu être déployé en 2022; malgré le contexte sanitaire et ses contraintes.



Quelques chiffres – clés sur le suicide dans le Val-d'Oise

- **1000 à 1300** tentatives de suicide sont prises en charge chaque année dans les services de soins du Val-d'Oise
- **25-44 ans est la tranche d'âge la plus concernée**
- **Environ 50 %** des patients vus aux urgences suite à une tentative de suicide **rentrent au domicile dans les heures qui suivent, et 50 % restent hospitalisés.**
- L'équipe du SAMU 95 recense pour l'année 2019, **1253 appels pour tentatives de suicide.**
- En 2016, **84 personnes seraient décédées par suicide dans le Val-d'Oise**, soit 1 décès par suicide tous les 4 jours. *Source : CépIDc*

Qu'est ce que Vigilans ?

Vigilans 78-95 est un dispositif de **prévention secondaire des récurrences de tentative de suicide**. Il s'adresse à tous les patients âgés de plus de 16 ans sortant d'un service de soin, après un passage à l'acte suicidaire.

Il consiste à maintenir **un contact téléphonique avec le patient, les six premiers mois après une tentative de suicide** – période la plus à risque de récurrence suicidaire – **afin de compléter et de renforcer sa prise en charge par les établissements de soins**. Au bout des 6 mois, **cette veille peut être reconduite** en fonction des besoins.

Parallèlement, le **médecin traitant est informé de la mise en place du dispositif** et d'un numéro dédié pour répondre à ses questions.

Cette pratique clinique **d'aller-vers et de maintien du contact** a montré des **résultats de réduction de la répétition du geste suicidaire dans les études anglo-saxonnes et au niveau national avec le dispositif pilote de Vigilans-Lille**. Également, le travail de **collaboration** entre les acteurs de soins et de la prévention du suicide permet aux professionnels **d'être moins isolés et seuls** dans l'accompagnement des patients.

L'équipe opérationnelle Vigilans 78-95 est basée au Centre Hospitalier de Plaisir. Elle est **constituée d'infirmiers, d'un psychiatre et de psychologues qui sont formés à l'évaluation du risque suicidaire**.

Des liens avec le SAMU ont été établis afin de porter une **dynamique de prévention du suicide cohérente sur le territoire**. Cette collaboration porte sur le plan de formation adressé aux professionnels, le partage d'expérience et de compétences, et la coordination des soins en urgence-lorsqu'ils s'avèrent nécessaires.

Les perspectives

Les premiers mois de déploiement du dispositif Vigilans 78-95 ont permis de mettre en place un **maillage territorial et de coconstruire sa stratégie d'adoption**.

La prochaine étape consiste à **mesurer l'impact du dispositif Vigilans afin d'apprécier ses résultats et de les maximiser à une plus large cible**. En effet, **l'ouverture** du dispositif aux patients âgés de **moins de 16 ans** est en réflexion mais reste toutefois **difficile à mettre en place**, en raison de la **crise de la pédopsychiatrie** que connaît actuellement le territoire.



A vos agendas : organisation d'une journée départementale de la réhabilitation psycho-sociale Le 11 octobre 2022



Le lien avec le PTSM

Le déploiement de deux plateformes de réhabilitation psycho-sociale et l'organisation d'une journée départementale de la réhabilitation psycho-sociale sont les objectifs de la **fiche-action 4 (1.5) du PTSM** « Envisager la création de dispositifs psychiatriques ambulatoires spécifiques aux 16-30 ans, déployant des techniques issues de la réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune »

La réhabilitation psycho-sociale : qu'est ce que c'est ?

La réhabilitation psychosociale désigne un ensemble de procédés visant à aider les personnes souffrant de troubles psychiques sévères, à atteindre un niveau satisfaisant d'adaptation à la communauté et d'indépendance au sein de celle-ci.

Ses objectifs sont d'accompagner les personnes à acquérir une meilleure connaissance de leurs stratégies propres, d'accompagner à l'autonomisation et de considérer la personne avec son originalité, ses réactions, son humanité.

C'est pour favoriser le rétablissement que le Val-d'Oise, déjà doté de 2 plateformes de réhabilitation psychosociale, développe les objectifs du PTSM, à savoir l'organisation d'un parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, permettant l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles mentaux sévères ou à risque de handicap psychique.

Une journée pour découvrir les nouveaux dispositifs de réhabilitation psycho-sociale sur le Val d'Oise et rencontrer les acteurs

Ainsi, parler de réhabilitation psychosociale c'est aussi parler de tout le tissu institutionnel, professionnel et associatif nécessaire, c'est faire évoluer les interactions des acteurs pour garantir la qualité de prise en charge, c'est faciliter la précocité d'intervention et favoriser un accès équitable et homogène aux soins, mais aussi au logement, à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Pour accompagner ces processus de rétablissements longs et complexes, nous avons convenu, dans un premier temps, de **présenter ces nouveaux dispositifs en réunissant les acteurs et le public.**

Ainsi, le groupe de travail vous convie à une première journée départementale qui permettra de découvrir, d'approfondir, de se connaître et d'échanger autour de la réhabilitation et des acteurs qui y contribuent.

La journée de la réhabilitation psycho-sociale du Val d'Oise en pratique :



Le 11 octobre 2022 prochain



Centre Cyrano de Bergerac, Place du Général Leclerc, 95110 Sannois